Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 019-211911300-20261016-DCM2026081-DE

Commune de LIGINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **16 octobre 2026** à 20h00 selon convocation en date du 12 octobre 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL – Mmes MINARD – BARRAUD – M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON – OULD SAÏD - Mrs FAVRE – BOUILHAC – Mme VIGNAL- Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M TRONCHE
M VALADE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes PINSON et OULD SAÏD

Délibération N°2026-081 : Approbation du rapport technique 2025 du SIVOM du RIFFAUD

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et assainissement du Sivom du Riffaud pour l'année 2025.

Il doit être présenté et délibéré chaque année au sein des communes adhérentes avant le 31/12 de l'année n+1

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et assainissement du Sivom du RIFFAUD pour l'année 2025

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 16 octobre 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	15
Présents	13
Représentés	1
Votants	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

